

## **FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation ou de créer une installation d'assainissement non collectif, vous devez obtenir au préalable l'accord du SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif.

<b>Coordonnées du SPANC :</b>	CDC du Val de l'Eyre 20 route de Suzon 33830 BELIN-BELIET Mail : <a href="mailto:spanc@valdeleyre.fr">spanc@valdeleyre.fr</a> Tel : 05 56 88 85 88 – Fax : 05 56 88 85 85
-------------------------------	---

Pour cela, vous devez remplir et déposer le présent document auprès du SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- **Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné**
- **Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution.**

<p>Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC est une exigence de la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1.5 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle su SPANC.</p>
---

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/> et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

*Une étude de définition du dimensionnement et de l'implantation de la filière peut être exigée par le SPANC. Cette information figure dans le règlement du service. Merci de bien vouloir en prendre connaissance et de prendre contact avec votre SPANC pour toute information complémentaire.*

*Chaque commune possède un schéma directeur d'assainissement, c'est-à-dire un document présentant par secteur géographique les filières d'assainissement non collectif adaptées à la nature des terrains rencontré (hauteur de la nappe, nature de sol, perméabilité).  
Ce schéma est consultable auprès du SPANC.*

(Cadre réservé au service)

Date de dépôt : .....

N° du permis de construire : .....

N° du dossier : .....

## VOLET 1 : Informations générales

---

### ■ NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

D'une construction neuve (l'intervention du service est facturé 150€ TTC)

D'une réhabilitation (dans le cadre d'une habitation existante - gratuit)

### ■ COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du demandeur : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

N° SIRET (pour les professionnels) : .....

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) :

Code postal : ..... Commune : .....

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) : .....

## VOLET 2 : Caractéristiques du projet

---

### ■ MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

Concepteur du projet (bureau d'étude, maître d'œuvre, etc...)

Nom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

Installateur (entreprise ou particulier) – si connu

Nom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

### ■ CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?  Oui  Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?  Oui  Non

Détail des éléments qui seront conservés : .....

## Maison d'habitation individuelle

### Type de résidence :

Principale       Secondaire       Location       Autre (préciser)

Nombre d'habitants permanents prévu : .....

Nombre de pièces principales\* du logement : .....

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales après travaux)

*\*Au sens de l'article R11-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour et au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc...)*

### Autre immeuble

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ?.....

Quel est la capacité d'accueil de l'immeuble ou le nombre d'usagers permanents ?.....

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu ?.....EH

#### ■ **MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Adduction publique

Alimentation privée – Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) : .....

Présence d'un captage privé à proximité de l'installation prévue ?  Oui       Non

Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ?  Oui       Non

Distance entre le captage est la filière d'assainissement : .....m

*N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R214-5 du code de l'environnement, doit être déclaré en mairie.*

#### ■ **COLLECTE DES EAUX PLUVIALES**

Quel est le mode d'infiltration des eaux pluviales prévu ?

Infiltration sur la parcelle (drain, puisard)

Réseau de surface (fossé, écoulement sur la parcelle)

Rétention (cuve, mare)

Autre (préciser) : .....

*N.B. : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit.*

#### ■ **CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN**

Une étude de sol a-t-elle été réalisée par un bureau d'étude ou un hydrogéologue ?

Oui       Non

**Si oui, joindre une copie intégrale du rapport au dossier.**

Date de réalisation de l'étude de sol : .....

Société ayant réalisé l'étude de sol : .....

Superficie totale de la parcelle : .....m<sup>2</sup>

Superficie de la parcelle en zone constructible : .....m<sup>2</sup>

Superficie du bâti (SHON) : .....m<sup>2</sup>

Le terrain est-t-il desservi par un fossé (ouvert ou busé) ?  Oui       Non

Pente existante :  Faible<5%       Moyenne 5 à 10%       Forte>10%

▪ **CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJÉTÉE**

Il existe en assainissement deux familles de dispositifs :

- Les installations avec traitement par le sol en place ou par un massif reconstitué (filières classiques ; tranchées d'infiltration, tertre, etc.) - A;
- Les filières compactes agréées (microstation d'épuration, roseaux, etc.) – B.

**A - FILIÈRES CLASSIQUES (tranchées d'infiltration, tertre d'infiltration, etc.)**

Une filière d'assainissement non collectif classique est composée d'un prétraitement et d'un traitement.

Tableau d'aide au dimensionnement de la filière

	Nombre d'équivalents habitants (= nombre de pièces principales*)			
	Jusqu'à 4	5	6	7
Fosse septique « toutes eaux »	3m3	3m3	4m3	5m3
Tranchées d'épandage (longueur de tranchées)**	45ml	45ml	53ml	61ml
Lit d'épandage (surface)	30m <sup>2</sup>	30m <sup>2</sup>	36 m <sup>2</sup>	42 m <sup>2</sup>
Tertre d'infiltration (surface au sommet)	20m <sup>2</sup>	25m <sup>2</sup>	30m <sup>2</sup>	35m <sup>2</sup>
Filtre à sable vertical non drainé (surface)	20m <sup>2</sup>	25m <sup>2</sup>	30m <sup>2</sup>	35m <sup>2</sup>
Filtre à sable vertical drainé (surface)	20 m <sup>2</sup>	25m <sup>2</sup>	30m <sup>2</sup>	35m <sup>2</sup>
Filtre à sable horizontal drainé (largeur) ***	6 m	8 m	9 m	10 m
Filtre vertical à massif de zéolite (surface) ****	5 m <sup>2</sup>	5 m <sup>2</sup>	-	-

\*Pièces principales : Au sens de l'article R111-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les pièces principales sont définies comme celles destinées au séjour et au sommeil, par opposition aux pièces de services (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

\*\* : Ces valeurs sont fournies à titre indicatif et peuvent varier suivant les cas particuliers. Ces longueurs sont adaptées pour un sol très perméable, elles devront être augmentées si le sol se révèle moins favorable.

Par chambre supplémentaire, il faudra prévoir :  
 - 1m<sup>3</sup> supplémentaire pour le volume de la fosse toutes eaux.  
 - entre 8 et 16 ml de tranchées supplémentaires dans le cas de tranchées d'épandage suivant la perméabilité du terrain.  
 - 6 m<sup>2</sup> supplémentaire dans le cas d'un lit d'épandage.  
 - 5m<sup>2</sup> de surface supplémentaire dans le cas de filtres à sable verticaux ou de tertres d'infiltration.  
 - 1m de large supplémentaire dans le cas d'un filtre à sable horizontal drainé.

\*\*\* : Uniquement si les caractéristiques du terrain ne permettent pas l'implantation d'un filtre à sable vertical drainé.

\*\*\*\*Filtre compact pour habitation de 5 pièces principales maximum ; toujours précédée d'une fosse toutes eaux de 5m<sup>3</sup>.

**Prétraitement**

Bac à graisses (facultatif) :

- 200 L (cuisine **ou** de salle de bain seule)     500 L (cuisine **et** salle de bain ensemble)

N.B. : Ce dispositif est conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 mètres.

Fosse toutes eaux :

- Volume : .....m<sup>3</sup>

N.B. : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur.

- Préfiltre intégré à la fosse ?     Oui     Non

Autre dispositif (fosse chimique, fosse septique, etc.) : .....

Toilettes sèches :

Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le traitement des eaux ménagères.

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) : .....

## Traitement

### Épandage par le sol en place

- Tranchées d'épandage

Longueur = .....mètres linéaires soit .....tranchées de .....m chacune

*N.B. : Le fond de fouille ne doit pas excéder 0.60 m de profondeur.*

- Lit d'épandage

Surface = .....m<sup>2</sup> soit .....m de long x .....m de large (la largeur ne doit pas être supérieure à 8m.)

*N.B. : Le fond de fouille du lit d'épandage ne doit pas excéder 0.60m de profondeur.*

### Épandage par massif reconstitué

- Filtre à sable horizontal drainé

- Filtre à sable vertical non drainé

*N.B. : Le fond de fouille du filtre ne doit pas excéder 1.10m de profondeur.*

- Filtre à sable vertical drainé

Longueur = .....m

Surface = .....m

} Veuillez renseigner les caractéristiques ci-dessous

Largueur = 5 m

Profondeur = .....m

- Terre d'infiltration

Le terre est-il drainé ?  Oui

Non

Hauteur hors-sol = .....m

Longueur à la base = .....m

Longueur au sommet = .....m

Largeur à la base = .....m

Largeur au sommet = 5 m

- Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe

Fournisseur : .....

Surface de filtration : .....m<sup>2</sup>

## **B - FILIÈRES COMPACTES AGRÉÉES**

---

Titulaire de l'agrément : .....

Dénomination commerciale : .....

Numéro d'agrément : .....

Capacité de traitement : .....

*N.B. : Pour chaque cas il est demandé de fournir au SPANC l'avis de publication au Journal Officiel du système ainsi que le guide d'utilisation complet indiqué à la fin du même avis. Le fournisseur de la filière est en mesure de vous fournir ces documents.*

*N.B. 2 : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur.*

## **C - DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS**

---

- Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant)

Volume de la bâchée : .....L

- Pompe de relevage

Usage :  Eaux brutes

Eaux prétraitées

Eaux traitées

## D - MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES (à renseigner pour toutes les filières compactes et pour les filières classiques drainées)

*N.B. : Conformément à l'article 11 de l'arrêté modifié du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif, l'infiltration sur la parcelle des eaux usées traitées est à privilégier.*

- Par infiltration dans le sol en place
- Tranchées d'infiltration  
Longueur = .....mètres linéaires soit .....tranchées de .....m chacune  
Profondeur du fond de fouille = .....m
  - Lit d'infiltration  
Surface = .....m<sup>2</sup> soit .....m de large x .....m de long  
Profondeur du fond de fouille = .....m
- Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel (dans le cas d'une filière drainée).
- Fossé existant : préciser le type d'exutoire : .....  
.....  
Propriétaire/Gestionnaire : .....
  - Cours d'eau, mare, étang etc. : nom (si connu) : .....  
.....  
Propriétaire/Gestionnaire : .....

*N.B. : Dans le cas d'un rejet des eaux usées traitées au milieu hydraulique superficiel, fournir avec le présent dossier l'accord écrit du (des propriétaire(s) du fond receveur).*

- Par rejet dans un puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique).

### PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

- Copie de l'étude de définition de dimensionnement et d'implantation de la filière (si réalisée)
- Plan de situation
- Plan de masse au 1/200 ou 1/500 sur lequel figure :
  - le logement et les bâtiments annexes (garage, etc.)
  - la filière d'assainissement projetée à l'échelle
  - les axes de circulations prévus
  - les arbres et la végétation
  - le sens de la pente (flèches)
  - les cours d'eau, fossé, mare (si présents)
- Plan intérieur du logement

**ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE**

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, il s'engage :

- À informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- À informer le SPANC au moins trois jours avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À autoriser l'accès au technicien du SPANC sur les lieux des travaux ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filiales agréées) ;
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

Fait à :....., le.....

Signature du pétitionnaire

Observations complémentaires :

.....
.....
.....
.....